



SADET

**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
des Eaux du Grand Nouméa**

**CONTRAT DE CONCESSION
POUR LA REALISATION ET L'EXPLOITATION
DE L'ADDUCTION DE LA TONTOUTA
POUR LE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION
EN EAU DU GRAND NOUMÉA**

**COMPTE RENDU D'EXPLOITATION
EXERCICE 2002**

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE	5
III. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER	9
IV. ANNEXES	10

I. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Les travaux de construction du Grand Tuyau ont été achevés fin Septembre 2001. Depuis ce jour, la SADET a confié l'exploitation courante des ouvrages à la Calédonienne des Eaux.

L'année 2002 représente le premier exercice complet concernant le fonctionnement du Grand Tuyau.

Au cours de l'année 2002, le volume vendu par la SADET s'est élevé à 53 446 m³.

Le calcul détaillé de la redevance d'abonnement et du prix de vente de l'eau pour l'année 2002 est fourni en annexe.

II. L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE

2. L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE

2.1. Les statistiques

Au cours de l'année 2002, la station de pompage de Tontouta a produit 1 317 131 m³.

Cette production s'est répartie entre la production du débit de veille permettant de conserver en permanence la potabilité de l'eau à l'extrême des antennes (1 022 853 m³) et la production vendue à chaque commune cliente (53 446 m³).

Données en m ³	Production de veille	Production vendue	Production totale
PAITA	61 718	0	61 718
DUMBEA	96 128	11 850	107 978
MONT DORE	161 712	37 504	199 216
NOUMEA	703 295	4 092	707 387
Total	1 022 853	53 446	1 076 299

Un tableau récapitulatif statistique est fourni en annexe.

Le rendement du système de production s'établit à 81.7%. Le rendement tient compte de l'eau perdue en raison de la vidange du tuyau pour interventions diverses.

2.2. Journal des pannes et grosses réparations

2.2.1. Le pompage

2.2.1.1. Les puits de forage.

- Avril 2002 : la dépression DES ayant endommagé les accès par la rivière ainsi que par la carrière, des travaux de réfections ont été engagés. Les câbles de puissance qui avaient été dégagés ont été protégés.
- Avril 2002 : les accessoires intérieurs des armoires électriques ont été remplacés par du matériel inoxydable dans le cadre de la garantie.
- Mai 2002 : un problème de coup de Bélier a provoqué des fuites au niveau des ventouses aériennes du champ captant.
- Juillet 2002 : remplacement des joints de liaison pompe / colonne montante sur toutes les pompes d'exhaure.
- Août 2002 : remplacement d'un démarreur progressif sur le puits n° 7.
- Septembre 2002 : remplacement des têtes de compteur dans les forages.

2.2.1.2. La station de pompage

- Novembre 2001 : la pompe de refoulement n° 2 a subi une réparation en raison d'un défaut d'axe de rotation. Les experts sont intervenus d'Australie pour la remise en route.
- Janvier 2002 : court-circuit au niveau du débitmètre électromagnétique de sortie. Basculement sur le circuit ondulé de la station.

- Janvier 2002 : renouvellement de l'inverseur de source HT.
- Avril 2002 : l'automatisme a été modifié afin d'interdire le fonctionnement du pompage durant les heures de pointes ENERCAL.
- Juillet 2002 : changement de trois électrovannes de chlore et d'un vacuostat.
- Juillet 2002 : maintenance de l'onduleur.
- Juillet 2002 : nettoyage et vérification de l'antibélier cote 100.
- Octobre 2002 : maintenance annuelle des transformateurs haute tension.

2.2.2. Les réservoirs

- Avril 2002 : le portail principal a été renforcé. La tête du compteur sur le bypass de veille a été changé dans le cadre de la garantie.
- Le niveau des réservoirs oscille entre 4,50 m et 12,50 m. La durée de renouvellement de l'eau dans ces réservoirs est d'environ 2 jours.
- Juin 2002, une nouvelle liaison radio a été installée par SADET/CDE entre le réservoir et le Mont Té. Cette liaison, nécessaire au fonctionnement de la supervision TOPKAPI, permet de recevoir les alarmes et de transmettre les télécommandes depuis le Mont Té. La liaison radio a fait l'objet d'une autorisation officielle de fréquence.
- Une étude de bruit a été menée par l'IRD dans le cadre du projet d'INCO au niveau de la conduite de refoulement. Les conclusions ne nous ont pas été communiquées.
- Septembre 2002, la supervision TOPKAPI est installée. Ce système permet de transmettre en temps réel aux équipes d'interventions, tous les défauts constatés sur les installations. Il permet également de démarrer et de stopper le fonctionnement général à distance.
- Octobre 2002 : suite aux essais de performance, deux vannes de vidange ont du être remplacées dans le cadre de la garantie. Des ravinements sur la piste de pose ont également été repris ainsi qu'un terrassement au niveau de la station de pompage.

2.2.3. Les antennes communales

- Octobre 2001 : l'antenne de Saint-Michel est mise en service. Seule l'antenne du Limousin n'est pas raccordée, en raison d'un problème au niveau du génie civil du réservoir. La CDE raccordera le réservoir une fois les réparations faites.
- Avril 2002 : mise en service d'une vanne électrique sur l'adduction actuelle de Dumbéa. Cette vanne télécommandée permet d'inverser à distance l'adduction en provenance du barrage et celle du Grand Tuyau.
- Mai 2002 : fuite signalée sur l'antenne de Païta au pied du réservoir Village. Réparée dans le cadre de la garantie.
- Juin 2002 : fuite signalée sur l'antenne de Saint Michel au niveau du creek Mamie. Réparée dans le cadre de la garantie.
- Octobre 2002 : réalisation d'un nouveau raccordement sur l'antenne de Païta, au niveau du réservoir de Tontouta.

- L'autorisation de raccordement du futur réservoir du lotissement de Jacaranda II de KOUTIO a été donné.

2.3. Evolution générale des ouvrages

2.3.1. Installation classée

- Juin 2002. La demande d'installation classée pour le stockage de tanks de chlore a été rejetée par la Province Sud en raison de la proximité des zones d'habitation en cas d'accident majeur d'un tank de chlore.
- Novembre 2002 : une nouvelle demande d'autorisation pour des bouteilles de chlore été acceptée par la Province Sud. Un stockage de 490 kg de chlore est autorisé à la station de pompage ainsi qu'au réservoir Ouaboudé.

2.3.2. Servitudes d'accès

- Avril 2002 : réfection de l'accès par la carrière et servitude ENERCAL.
- Mai 2002 : travaux de plantations d'arbustes réalisés par Siras Pacifique pour revégétaliser les passages aériens du Grand Tuyau. Réception des travaux par la Province Sud/Savexpress.
- Juillet 2002 : des difficultés pour accéder aux installations par la servitude ont été rencontrées. Une négociation menée par le SIVU a permis de rétablir l'accès.
- Septembre 2002 : des travaux de réfection de la piste ont été réalisés selon les engagements pris lors de la réunion.
- Octobre 2002 : réfection de l'accès de la RT1 à la cote 100.
- La SADET est dans l'attente d'une copie des conventions de passage tant privées que publiques

2.4. La Qualité de l'eau

Au cours de l'année 2002, il a été procédé à des prélèvements de l'eau dans les différents puits. Les analyses effectuées montrent que la qualité de l'eau produite est conforme aux normes. Les copies de ces analyses sont fournies en annexe.

III. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

COMPTE RENDU FINANCIER au 31/12/2002 SADET

(en Kcfp.)

LIBELLE	SOUS TOTAUX	TOTAUX
PRODUITS		398 009
. Abonnement	396 405	
. Ventes d'eau	1 603	
CHARGES		465 994
. Energie électrique	42 941	
. Achats et consommation de stock		
. Sous traitance	43 308	
. Impôts, taxes et redevances	2 585	
. Autres charges	20 362	
. Frais de siège		
. Amortissements et provisions domaine privé		170 332
- Compteurs		
- Autres éléments corporels	680	
- Eléments incorporels		
- Caducité sur financement	169 652	
. Renouvellement		186 466
- Provision	186 466	
RESULTAT BRUT		-67 986
. Impôt sur les sociétés		-100
RESULTAT ECONOMIQUE		-68 086

TABLEAU COMPARATIF COMPTES RENDUS FINANCIERS

SADET

(en Kcfp)

	2 002	2001 sur un trim. d'exploit.
PRODUITS		
<i>Exploitation</i>	398 009	91 898
Abonnement	396 405	91 898
Vente d'eau	1 603	0
TOTAL PRODUITS	398 009	91 898
CHARGES		
Energie électrique	42 941	27 359
Achats et consommation de stock	0	0
Sous traitance	43 308	11 000
Impots, taxes & redevances	2 585	440
Autres charges	20 362	3 605
Frais de siège	0	0
Amortissements et provisions domaine privé		
* Compteurs	0	0
* Autres éléments corporels	680	0
* Eléments incorporels	0	1 617
* Caducité sur financement	169 652	41 082
Renouvellement		
* Provision	186 466	12 148
TOTAL CHARGES	465 995	97 251
RESULTAT BRUT	-67 986	-5 353
Impôt sur les sociétés	-100	-100
RESULTAT NET	-68 086	-5 453

Commentaires sur les résultats de la SADET

La présentation de l'exercice 2002 est conservée sous un forme comptable comme en 2001. Il convient de souligner que cette présentation ne prend pas en compte le coût des capitaux investis. Le montage de financement repose sur une défiscalisation d'une partie de l'investissement selon les agréments donnés par la Direction Générale des Impôts les 29 décembre 1998 et 1999 (II - article 217 undecies du Code général des impôts).

Lors de la sortie des investisseurs actuels qui aura lieu après 5 années d'exploitation des ouvrages le montage financier prendra alors sa forme définitive. A cette date une présentation sous un format Compte Rendu Financier (loi 95-127 du 8 Février 1995) pourra alors être réalisé donnant au concédant toute l'information nécessaire selon les obligations contractuelles (titre V Chapitre II article 26-2 du contrat de concession).

Durant le premier exercice complet d'exploitation de la SADET, l'activité et les résultats sont analysés comme suit :

1 – Chiffres d'affaires

Il se décompose en part fixe pour un montants de 396 millions , et en part variable pour 2 millions, correspondant à un volume de 37 504 m³ vendus au Mont Dore.

2 – Résultat d'exploitation et résultat économique

Les achats d'énergie représentant 43 millions , dont une partie non récurrente car liée aux essais sur le Grand Tuyau.

Les autres charges se décomposent principalement en :

- assurance pour 5 millions,
- revégétalisation des sites pour 2 millions non récurrents,
- autres services extérieurs pour 10 millions non récurrents.

Les prestations CDE relatives au contrat de sous-traitance atteignent un montant de 43,3 millions en 2002.

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

- TSS 1,7 million sur les redevances CDE
- IRCDD 0,7 million

Les amortissements concernent le domaine privé pour 0,6 million. L'amortissement de caducité sur la concession s'élève à 169 millions.

La provision pour renouvellement s'élève à 186 millions en 2002 contre 48 millions en 2001, après établissement d'un plan de renouvellement sur la durée du contrat.

Le résultat d'exploitation ressort à une perte de 68 millions.

IV. ANNEXES

THE MARCH 1980 ISSUE

Les relevés des extractions du champ captant du fait des fuites des têtes de compte F5 jusqu'à leur total remplacement en octobre ne donnent pas de valeurs cohérentes.